



Cabinet de la ministre

Paris, le mardi 1er février 2011

*Seul le prononcé fait foi*

# DISCOURS

## de Nathalie KOSCIUSKO-MORIZET

### 12<sup>ème</sup> Colloque annuel du Syndicat des Énergies Renouvelables

Merci Monsieur le Président (M. ANTOLINI, Président du SER),  
Monsieur le Directeur de l'AIE (M. TANAKA),  
Mesdames et messieurs les élus et chefs d'entreprise,  
Mesdames et messieurs,

Je voudrais d'abord vous dire ma satisfaction d'être parmi vous, aux côtés des acteurs qui font le développement des énergies renouvelables en France.

Vous savez l'importance que j'accorde au développement de ces énergies propres.

Et vous savez mieux que quiconque qu'elles sont au cœur de l'actualité.

Leur contribution à la fois à la lutte contre le changement climatique, à notre indépendance énergétique, et à la création d'emploi sur notre territoire est essentielle. Et elle l'est aujourd'hui.

Beaucoup de chemin a été parcouru en peu de temps. Nous partions de loin. La France, en tête des pays nucléaires, pensait ne pas avoir besoin des renouvelables.

Nous avons su convaincre du contraire, et nous nous sommes donné une ambition forte, à la fois dans le cadre du Grenelle de l'environnement et du Paquet énergie climat. L'objectif est clair : nous voulons que la part du renouvelable passe de 10 % à 23 % dans notre consommation d'énergie finale.

Et cet objectif, nous lui avons donné pour moyen un plan d'action, avec des moyens financiers, fiscaux et organisationnels importants.

Beaucoup disaient : on n'y arrivera pas. Beaucoup le disent encore. Nous leur avons montré qu'ils se trompaient.

Depuis 2005, notre production d'énergies renouvelables a augmenté de plus de 4,3 Mtep. Nous sommes passés d'un peu moins de 1 000 MW à plus de 5 600 MW en éolien.

Nous progressons. Et tant mieux, parce qu'il reste beaucoup à faire.

Vous l'avez rappelé, il reste des sceptiques, qui cherchent à semer le doute sur la voie de croissance que nous proposons. Voilà qui n'a rien de surprenant. Nous savons tous que le Grenelle de l'environnement appelle une transformation profonde des mentalités et des habitudes. Et nous savons aussi qu'il y faudra du temps et de la détermination.

Ces derniers mois, il faut l'admettre et ne pas se cacher derrière notre petit doigt, nous avons dû prendre des décisions à la fois nécessaires et difficiles, qui suscitent des inquiétudes parfaitement légitimes.

Je veux répondre à ces inquiétudes et je veux surtout vous redire notre ambition et notre détermination : malgré la crise, la volonté politique reste intacte. Le Président de la République l'a montré la semaine dernière en retenant l'option la plus ambitieuse pour le développement de l'éolien offshore. 2011 verra par ailleurs d'autres actions importantes en matière de soutien aux énergies nouvelles. Le cap est suivi !

Nous abordons aujourd'hui une nouvelle étape, une étape de maturité. Nous avons besoin d'une politique durable, nous avons besoin de constance, de résolution et de détermination dans l'action. C'est la voie que je vous propose.

Cette voie, elle porte une double exigence :

Celle d'une exigence de haute qualité environnementale. Nous devons assurer un développement aussi harmonieux que possible, respectueux de la qualité de l'air, de l'impact paysager et des usages des sols, de la biodiversité, aussi. Chacune de nos filières renouvelables doit être exemplaire, y compris en matière de déchets, et j'y veillerai.

C'est une question de principe, c'est aussi une question d'acceptabilité.

La voie que nous empruntons n'a de sens que si elle honore ensuite une exigence de création de richesse et d'emplois, sur la durée. Le choix a été fait de ne négliger aucun gisement d'énergie nouvelle, afin que la France reste ou devienne un acteur majeur dans l'ensemble des filières. Notre pays a par ailleurs les atouts pour se placer comme leader dans des technologies comme les énergies marines ou le solaire thermodynamique.

En décidant de consacrer plusieurs dizaines de milliards d'euros d'ici 2020 pour soutenir les énergies renouvelables, notre pays a fait un choix historique. Les énergies nouvelles seront dès 2012 le premier poste de charge de la contribution au service public d'électricité payée par les consommateurs. Trop souvent oubliés, les investissements d'avenir permettront en outre de renforcer la R&D dans ces domaines et de construire des acteurs leaders : 1350 Millions d'euros ont ainsi été prévus pour soutenir le développement de démonstrateurs énergies renouvelables et chimie verte.

Nous consacrerons également un Milliard d'euros au développement d'instituts d'excellence dans le domaine des énergies décarbonées.

Le soutien au renouvelable, c'est un investissement pour l'avenir. Il doit s'accompagner de retombées en proportion au niveau environnemental et en termes d'emploi. Ce soutien doit se faire avec la plus grande transparence sur les coûts. Mon pari est que les citoyens peuvent l'entendre. Les choses doivent être dites au risque qu'on nous les reproche plus tard. A cet égard, j'ai insisté pour que ce soit mentionné dans la communication sur l'éolien offshore.

Nous savons tous que ce n'est ni sur des bulles ni sur des évolutions erratiques que nous pourrons construire les filières de demain.

Nous avons pu voir avec le photovoltaïque que les choses évoluent très rapidement.

Vous pouvez compter sur moi pour mener une politique raisonnée, et pérenne. Je serai par ailleurs attentive à tous les signaux faibles, quels que soient leur direction.

C'est à cette condition que nous construirons de l'emploi durable.

Un mot sur le photovoltaïque et l'éolien puisque vous m'y invitez, ainsi que sur la méthanisation. Je n'oublie bien sûr pas toutes les autres filières : solaire thermodynamique, biomasse, biocarburants, géothermie, hydroélectricité et énergies marines.

Le Photovoltaïque d'abord.

Le gouvernement souhaite promouvoir une filière d'excellence sur le solaire.

C'est la raison pour laquelle deux appels à manifestations d'intérêt ont été lancés le 11 janvier dernier dans le cadre des investissements d'avenir, pour soutenir les technologies françaises pour le marché local et à l'export.

C'est aussi la raison de cette suspension. Je ne me réjouis pas de ce décret, mais c'était la moins mauvaise des solutions. La croissance exponentielle que connaissait le secteur n'était pas soutenable dans la durée. Il nous fallait enrayer la spéculation et nous donner un temps, court mais nécessaire, pour établir un cadre lisible et enfin stable.

Je suis attentive à toutes les propositions et inquiétudes soulevées par le secteur. Le rapport de M. CHARPIN et M. TRINK doit être remis pour mi février. C'est sur cette base et sur vos contributions que nous examinerons d'ici la fin du mois, sous l'autorité du Premier ministre, les différents points à arbitrer. L'essentiel de ces points, vous les avez évoqués, sont désormais bien identifiés. C'est à un paquet global équilibré que nous devons parvenir.

Nous voulons continuer à faire du photovoltaïque mais dans un cadre soutenable sur la durée.

Nous voulons que le nouveau dispositif bénéficie au développement d'une filière, et nous voulons des technologies photovoltaïques innovantes et performantes sur le plan environnemental.

A cet égard, je proposerai au Premier ministre une obligation liée au recyclage et la mise en place de critères basés sur l'analyse de cycle de vie.

Un mot maintenant sur l'éolien.

L'éolien terrestre constitue une des énergies renouvelables les plus compétitives, avec des prix proches de ceux du marché de l'électricité, et il est indispensable à l'atteinte de nos objectifs.

La France ne couvrira pas son objectif de 23 % sans l'éolien.

En dépit de la conjoncture, et des difficultés, nous avons d'ores et déjà presque 2 % de la production française d'électricité qui provient de l'éolien.

Nous avons fait le choix d'un déploiement encadré et concerté. La loi Grenelle 2 a créé un cadre législatif clair pour l'implantation à venir d'éoliennes en France. Les schémas régionaux climat-air-énergie identifieront localement les zones propices à l'implantation des éoliennes. Le classement des éoliennes en installations classées rendra la procédure d'implantation plus robuste et partagée par les acteurs locaux.

Cela nous permettra d'éviter les délais parfois très longs nécessaires à la délivrance de permis de construire, et du coup, cela devrait permettre de limiter les contentieux, comme vous le demandez.

Je serai vigilante à ce que ce cadre soit mis en œuvre de manière adaptée, dans un souci de simplicité administrative, et à ce que les schémas régionaux intègrent en bonne place l'éolien, de sorte que nous puissions tenir nos objectifs de 500 mâts par an. Les éoliennes peuvent poser des difficultés en termes d'impact paysager ou d'atteinte à la biodiversité, mais il existe des solutions. Nous devons y travailler, et je serai attentive aux points de blocages existants au niveau local.

Sur l'éolien offshore, tout ira très vite : le cahier des charges de ce premier appel à projets est mis en consultation à partir d'aujourd'hui, pour que les industriels puissent d'ores et déjà se préparer et affiner les prescriptions particulières aux différentes zones. J'ai par ailleurs saisi ce matin, conjointement avec Eric Besson, la Commission de régulation de l'énergie qui sera chargée de la mise en œuvre de la procédure. L'appel sera lancé formellement début mai 2011, et les réponses attendues pour fin novembre avant une sélection au premier semestre 2012.

Le cahier des charges de l'appel d'offres intégrera de bons critères qui permettent de faire émerger une filière industrielle et de veiller à l'environnement tout en maîtrisant les coûts pour la collectivité. La France dispose de tous les atouts pour devenir un leader mondial des énergies marines. Nous ne laisserons pas passer cette occasion.

Un mot pour conclure, sur le Biogaz.

On en attend beaucoup, comme vous le disiez.

Il est vrai que le biogaz est une source d'énergie renouvelable particulièrement exemplaire en termes d'impact environnemental, puisqu'il est aussi une formidable méthode de traitement des déchets organiques. C'est pour cela qu'avec Bruno Lemaire, j'ai demandé au Premier ministre que nous puissions avancer rapidement dans l'établissement d'un dispositif complet de soutien.

Je voudrais enfin, M. Antolini, vous remercier pour votre engagement en faveur du renouvelable au sein du SER. Je sais pouvoir compter sur vous pour continuer à porter l'ambition du Grenelle.

Je vous rends la parole, pour que nos travaux puissent se poursuivre, et vous remercie.